

# Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois

B.P. 63  
L-7201 Walferdange  
Grand Duchy of Luxembourg



1, rue de la Loge  
L-1945 Luxembourg  
Grand Duchy of Luxembourg

## Communiqué de presse Entrevue de début d'année entre l'ACEL et le MCESR

En date du jeudi, 1<sup>er</sup> février 2007, une délégation de l'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois (ACEL) a rencontré Madame la Secrétaire d'Etat, Ocatvie Modert et Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, François Biltgen, pour la désormais traditionnelle entrevue de début d'année entre le représentant étudiant et le Ministère de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MCESR).

Depuis des années, l'ACEL entretient une étroite collaboration avec le MCESR, ceci dans le but de réaliser et promouvoir ses activités, qui englobent notamment l'information sur les études supérieures et la représentation des étudiants luxembourgeois, éparpillés à travers toute l'Europe.

Lors de la récente entrevue, les responsables de l'ACEL et du MCESR ont discutées et entérinées la poursuite de cette collaboration pour l'année 2007.

Ainsi, le MCESR subventionne la publication du « Guide du futur étudiant », qui constitue depuis des années une des références en matière d'information sur les études supérieures. Dans le même contexte, l'ACEL et le Centre de documentation et d'information sur les études supérieures (Cedies) reconduiront la séance d'information « Studieninfo », visant à informer les futurs étudiants sur les modalités théoriques et pratiques pour la poursuite de leurs études. Cette séance sert à préparer les élèves des classes terminales à la Foire de l'étudiant, occasion à laquelle, l'ACEL sera en accord avec le Cedies à nouveau présent avec son « Village des étudiants ».

En ce qui concerne, la représentation des intérêts des étudiants luxembourgeois, l'adaptation de la législation nationale aux exigences du « Processus de Bologne » préoccupe toujours l'ACEL. Ce dossier comprend aussi bien la reconnaissance des diplômes étrangers que les critères d'admission aux métiers conventionnés et aux carrières supérieures de l'Etat tout comme l'adaptation de l'Aide financière pour études supérieures.

# Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois

B.P. 63  
L-7201 Walferdange  
Grand Duchy of Luxembourg



1, rue de la Loge  
L-1945 Luxembourg  
Grand Duchy of Luxembourg

Dans le cadre de l'entrevue, le ministre François Biltgen a reconnu la complexité du dossier tout en assurant à l'ACEL, que les pourparlers pour les adaptations et réformes nécessaires ont déjà été entamés.

Suite à l'entrevue, une certaine avancée dans ce dossier est donc à constater. Néanmoins l'ACEL persiste sur sa position, que les travaux d'adaptation tout comme la politique d'information sur les suites et conséquences de cette harmonisation, doivent constituer une priorité pour le MCESR.

Selon la proposition de l'ACEL, ce genre de dossier devrait être débattu en un « Conseil nationale de l'éducation supérieure », qui regrouperait toutes les autorités et institutions concernées par l'enseignement supérieur telles que le MCESR, l'Université du Luxembourg, des représentants du secteur de la recherche et également les associations estudiantines. Le but de ce conseil serait de donner son avis et ses idées par rapport aux sujets d'actualité en provenance du domaine de l'enseignement supérieur.

Cette idée de l'ACEL a retenu l'attention des responsables du MCESR et trouvera probablement sa réalisation dans la forme d'Assises nationales proactives, ouvertes au grand public.

L'année 2007 devrait donc voir la poursuite de la fructueuse collaboration entre l'ACEL et le MCESR. Les responsables du représentant estudiantin maintiendront en tout cas un contact régulier avec le Ministère et interviendront à tout moment, où l'actualité le requiert.